

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 18 mai 2022

La période de révision pour l'élection partielle de Thompson se termine demain

Les électeurs de Thompson ont jusqu'à demain pour mettre à jour leurs renseignements ou s'inscrire sur la liste électorale. Ils recevront une carte d'information de l'électeur par la poste.

Les électeurs admissibles qui n'ont pas reçu leur carte peuvent se rendre sur la page [Service d'inscription des électeurs](#) ou communiquer avec le bureau du directeur du scrutin pour s'inscrire ou mettre à jour leurs renseignements. Ils ont jusqu'à demain, le 19 mai, pour le faire. Les électeurs qui s'inscrivent ou mettent à jour leurs renseignements pendant la période de révision recevront par la poste une carte d'information de l'électeur.

Le scrutin se tiendra le mardi 7 juin. Le fait d'être inscrit sur la liste électorale avant l'élection accélère et facilite le processus de scrutin, mais les électeurs peuvent toujours s'inscrire sur le lieu de vote.

Bureau du directeur du scrutin de Thompson

Thompson Plaza

50, avenue Selkirk

Thompson (Manitoba)

Téléphone : 431 451-1110 | Sans frais : 1 833 998-4286

Courriel : ROThompson@elections.mb.ca

Heures : du lundi au samedi de 8 h à 20 h et le dimanche de 12 h à 18 h

-30-

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Alison Mitchell, directrice des communications et des renseignements au public

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837

Courriel : amitchell@elections.mb.ca